



L'insertion par l'économique en Loir-et-Cher en 1999

La croissance économique et l'embellie sur le marché du travail qui ont caractérisé l'année 1999 ne sauraient faire oublier les personnes les plus démunies. Le combat mené au quotidien par l'ensemble des structures d'insertion par l'économique de notre département ne s'est pas essoufflé, au contraire !

La loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 a précisé le cadre d'intervention des organismes, apportant quelques modifications aux différents dispositifs. Elle a aussi permis une réelle reconnaissance de leurs actions.

1998 est apparue comme une année particulièrement difficile ; certaines structures ont dû se réorganiser, voire cesser toute activité. Depuis, de nouvelles se sont créées : EFI 41, SNR 41 (Service Nettoyage, Recyclage), le restaurant "la Tablette" ou EMS Sologne en 1999, la Petite Ruche plus récemment. Les équipes en place se sont étoffées pour apporter plus d'écoute, de soutien et renforcer l'accompagnement des plus exclus vers une réinsertion sociale et professionnelle. Les résultats de cette nouvelle année de travail sont très prometteurs.

Chaque année, le collectif INSERECO 41 réalise une enquête auprès de l'ensemble des structures et dresse, avec l'Observatoire, un bilan de l'insertion par l'économique en Loir-et-Cher. Ce numéro de Chronic Echo en présente les chiffres-clés pour 1999 et souligne les principales évolutions sur cinq ans.

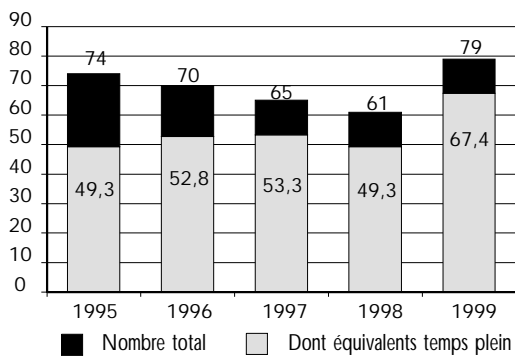
LE RENFORCEMENT DES ÉQUIPES DE PERMANENTS

En 1999, le Loir-et-Cher comptait 14 structures d'insertion, au sein desquelles le nombre de salariés permanents a nettement progressé au cours de l'année (+ 18 personnes). Ce résultat vient inverser la tendance observée depuis 1995 de réduction des effectifs. En équivalent temps plein, on atteint le niveau le plus élevé depuis cinq ans (67,4). La hausse est supérieure à 35 % en un an, ce qui confirme l'allongement du temps de travail moyen des permanents au fil des années.

Nombre de salariés permanents en 1999

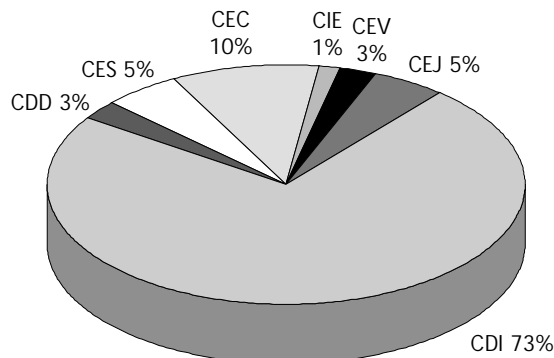
Organismes	Nombre de structures	Nombre de salariés	Equivalent Temps Plein (ETP)
Associations intermédiaires	5	28	20,55
Entreprises d'insertion	4	10	9,32
Régies de quartier	2	23	19,78
Ateliers et chantiers d'insertion	2	16	15,75
Entreprise de travail temporaire d'insertion	1	2	2,00
Total	14	79	67,40

Evolution du nombre de salariés permanents de 1995 à 1999



Le renforcement des équipes se traduit également par une augmentation équivalente du nombre de permanents en contrat à durée indéterminée (CDI). Comme en 1998, trois salariés sur quatre en bénéficient, les autres personnes disposant presque toujours de contrats aidés.

Répartition des salariés permanents selon la nature du contrat de travail en 1999



CEC : Contrat Emploi Solidarité - CEC : Contrat Emploi Consolidé - CIE : Contrat Initiative Emploi - CEV : Contrat Emploi Ville - CEJ : Contrat Emploi Jeune

PRÈS DE 2 000 SALARIÉS EN INSERTION

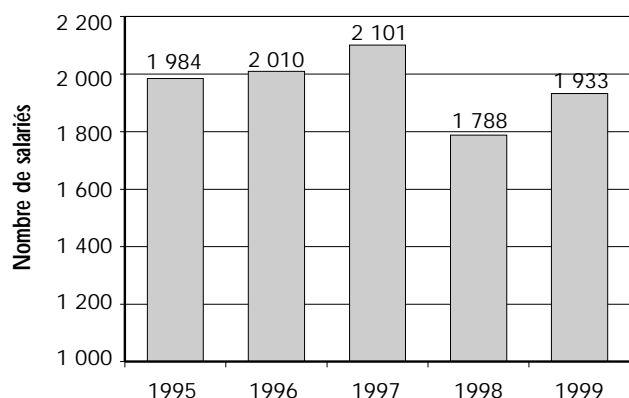
Le nombre de salariés ayant bénéficié des dispositifs d'insertion par l'économique est de nouveau en hausse : 1 933 personnes ont travaillé en 1999. En équivalent temps plein la progression est particulièrement sensible (+ 17 % en un an). La tendance observée depuis 1995 se prolonge donc, malgré une rupture en 1998 liée aux difficultés rencontrées par certaines structures. Les 14 organismes ont ainsi totalisé 226 équivalents temps plein en 1999.

Nombre de salariés en insertion par dispositif en 1999

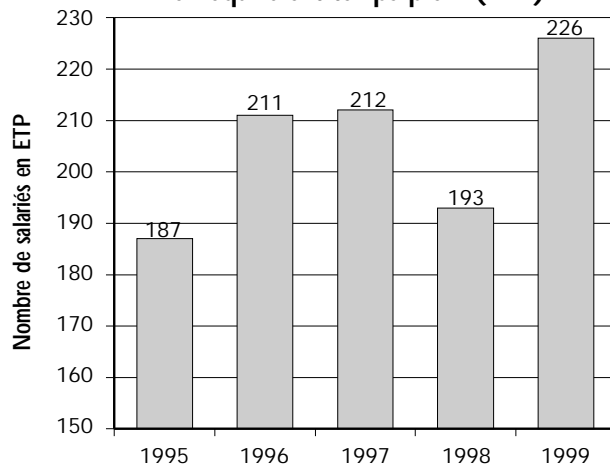
Organismes	Nombre de personnes ayant travaillé	Equivalent Temps Plein (ETP)*
Associations intermédiaires	1 545	119
Entreprises d'insertion	46	23
Régies de quartier	115	31
Ateliers et chantiers d'insertion	156	46
Entreprise de travail temporaire d'insertion	71	7
Total	1 933	226

* ETP calculés sur la base de 39 heures

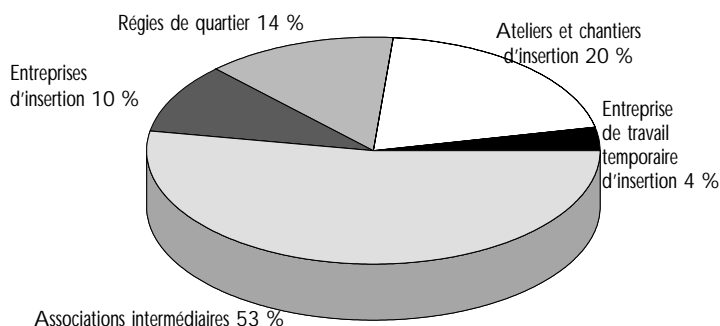
Evolution du nombre de salariés en insertion de 1995 à 1999



Evolution du nombre de salariés en insertion en équivalent temps plein (ETP)



Répartition du nombre de personnes ayant travaillé selon les dispositifs en 1999

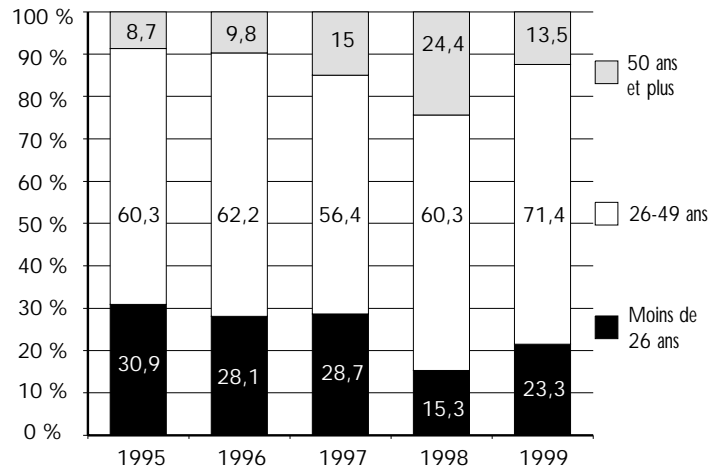


Les associations intermédiaires recensent à elles seules 80 % de l'ensemble des salariés, et 53 % en équivalent temps plein.

Les femmes restent un peu plus nombreuses que les hommes bien que l'écart se soit de nouveau resserré en 1999. Elles ne représentent plus que 52 % des salariés en insertion, contre 57 % un an plus tôt. Leur répartition par tranche d'âge est très semblable à celle des hommes en insertion alors qu'en 1998, un nombre important de femmes de 50 ans et plus avait été enregistré.

L'embellie sur le marché du travail ayant bénéficié plus largement aux jeunes, leur part sur l'ensemble des salariés en insertion s'est réduite par rapport aux années 1995-1997 : en 1999, moins d'un salarié sur quatre a moins de 26 ans. La classe d'âge 26-49 ans gagne par contre plus de 10 points en un an.

Evolution de la répartition par âge des salariés en insertion

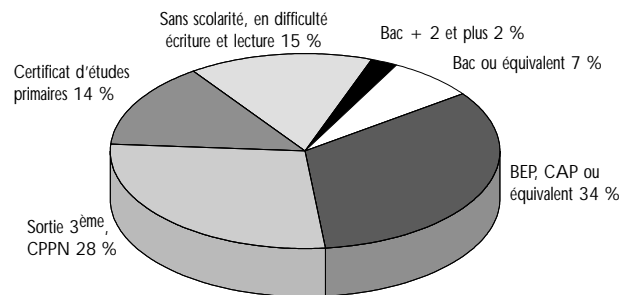


PLUS DE PERSONNES DIPLÔMÉES

Les personnes sans scolarité ou qui disposent d'un faible niveau de formation (inférieur à la troisième) représentent toujours une forte proportion des salariés en insertion (près de 3 personnes sur 5), en recul de 10 points cependant par rapport à l'année antérieure. Ce chiffre doit être interprété avec prudence, l'information n'étant pas disponible dans l'une des structures qui accueillent le plus grand nombre de salariés et qui comptait les années précédentes une forte proportion de personnes de faible niveau de formation.

Néanmoins, les salariés qui détiennent au minimum le bac ou un équivalent sont plus nombreux : 121 sur les 1 287 pour lesquels l'information est connue, contre 103 sur 1 788 en 1998. Près d'un salarié en insertion sur 10 possède au moins le niveau bac.

Répartition des salariés en insertion en fonction du niveau de formation en 1999



La reprise du marché du travail en 1999, qui a bénéficié proportionnellement davantage aux catégories d'ouvriers, notamment sans qualification, qu'aux techniciens, agents de maîtrise ou cadres, peut expliquer pour partie cette évolution récente.

DES SITUATIONS DE GRANDE PRÉCARITÉ

Après une période de progression sensible, la part des bénéficiaires du RMI s'est stabilisée en 1999 à 20 %. Le nombre de bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) a augmenté de 45 % en un an. Ils représentent près de 6 % des salariés en insertion.

Situation sociale des salariés en insertion

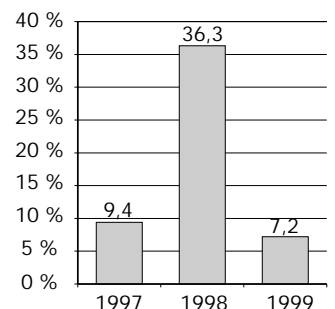
	1997	1998	1999
Nombre de bénéficiaires du RMI	377	363	389
Nombre de bénéficiaires de l'ASS	76	78	113

MOINS DE FORMATIONS PROPOSÉES EN 1999

En vue de favoriser la remise en situation de travail des personnes en insertion, des formations adaptées peuvent être proposées aux salariés. Les efforts des structures dans ce domaine avaient été particulièrement importants au cours de l'année 1998 : 650 personnes en avaient bénéficié, soit plus d'un salarié sur trois. En 1999, ce nombre a fortement chuté : moins d'un salarié sur dix a reçu une formation.

Au total, 139 formations ont été suivies, parmi lesquelles : des ateliers d'orientation et d'évaluation (37 personnes), une pré-qualification au maraîchage bio (19), une remise à niveau / alphabétisation (13), des stages mobilité / déplacement (11),

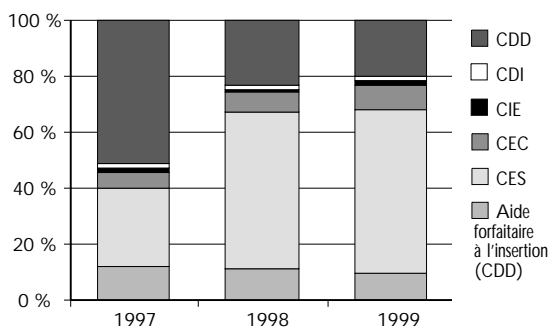
Part des salariés ayant bénéficié d'une formation en 1997, 1998 et 1999



production végétale et entretien des espaces verts (10), une pré-qualification aux métiers de la nature (8).

Les dispositifs d'insertion par l'économique diffèrent de par leurs objectifs et leur mode de fonctionnement. Leurs spécificités les orientent vers différentes formes de contrat de travail. Les associations intermédiaires établissent uniquement des contrats de mise à disposition, l'entreprise de travail temporaire d'insertion utilise des contrats d'intérim. Les autres types de structures ont à leur disposition un éventail de contrats parmi lesquels le CES (contrat emploi solidarité) apparaît comme le plus utilisé (dans 6 cas sur 10). Les chantiers d'insertion y recourent très largement.

Evolution de la répartition des salariés selon la nature des contrats de travail en 1997, 1998 et 1999



Répartition des salariés en insertion en fonction de la nature des contrats de travail en 1999 (hors associations intermédiaires et hors entreprise de travail temporaire d'insertion)

Organismes	Aide forfaitaire à l'insertion (CDD)	CES	CEC	CIE	CDI	CDD	Total
Entreprises d'insertion	30	13	1	2	-	-	46
Régies de quartier	-	20	27	1	2	65	115
Ateliers et chantiers d'insertion	-	154	2	-	-	-	156
Total	30	187	30	3	2	65	317

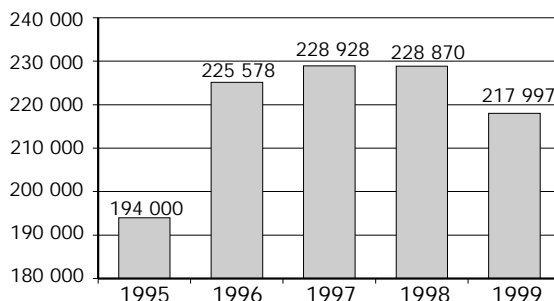
CDI : contrat à durée indéterminée - CDD : contrat à durée déterminée - CES : contrat emploi solidarité - CEC : contrat emploi consolidé - CIE : contrat initiative emploi

UNE ACTIVITÉ CROISSANTE AU SERVICE DES PARTICULIERS

Bien qu'en recul par rapport aux années antérieures, le nombre d'heures de travail collectées par les associations intermédiaires traduit encore en 1999 un niveau d'activité économique important.

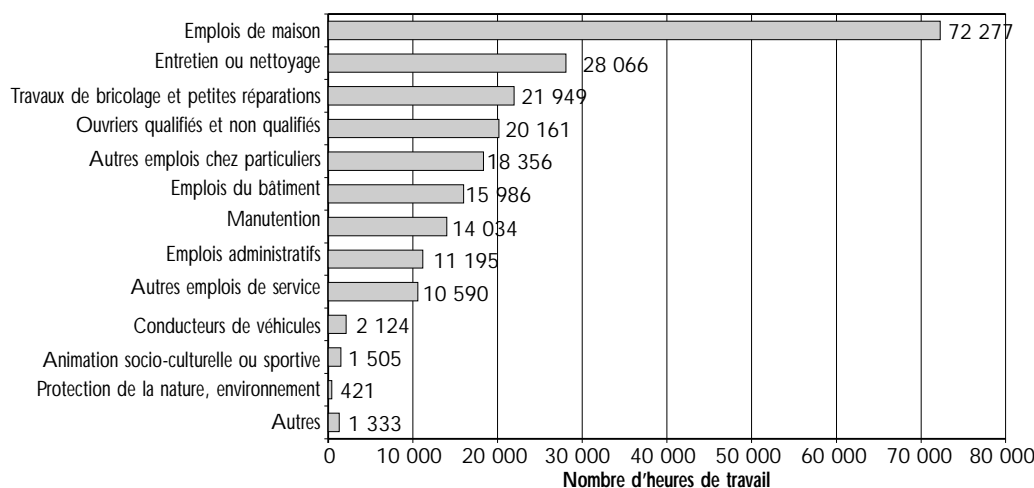
Au total, plus d'un million d'heures ont été effectuées au cours des quatre dernières années par des salariés en insertion. L'éventail de travaux confiés aux salariés en insertion est assez étendu ; toutefois, les services à la personne dominent largement. Les emplois de maison, toujours en progression, représentent le tiers du volume global, alors que les travaux de bricolage et petites réparations (10 %) s'amenuisent d'année en année. Le même constat est fait pour les travaux de manutention.

Evolution du nombre d'heures de travail collectées par les associations intermédiaires de 1995 à 1999



Par ailleurs, les prestations liées à la protection de la nature ou à l'environnement se raréfient.

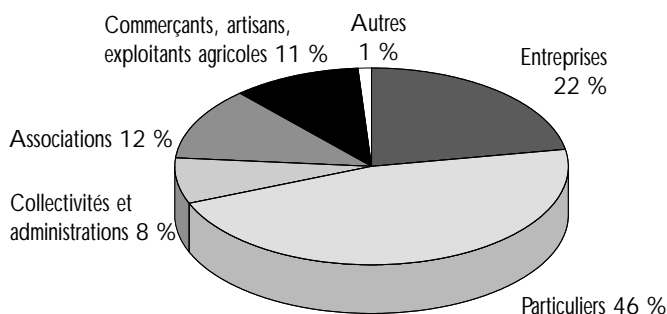
Répartition par type d'emploi des heures de travail collectées par les associations intermédiaires en 1999



Plus de huit clients sur dix sont des particuliers. En volume horaire, ils génèrent près de la moitié des prestations réalisées par les salariés en insertion. Bien qu'en nombre sans cesse croissant depuis trois ans, les entreprises clientes ont légèrement réduit leurs demandes avec 48 637 heures. Avec les com-

merçants, artisans et exploitants agricoles, elles ont suscité près de 72 000 heures, soit plus de 39 équivalents temps plein. Le nombre d'heures travaillées pour les collectivités et administrations accuse une baisse de 32 %. Ces dernières sont moins nombreuses en 1999 : 40 donneurs d'ordre contre 52 en 1998.

Répartition des heures de travail par types de clients



Répartition des heures de travail des associations intermédiaires par types de clients en 1999

Types de clients	Total	
	Nb d'heures	Nb de clients
Particuliers	101 311	2 220
Entreprises	48 637	159
Commerçants, artisans, exploitants agricoles	23 209	138
Associations	25 705	133
Collectivités et administrations	16 878	40
Autres	2 257	4
Total	217 997	2 694

PRÈS DE 3 SALARIÉS SUR 10 SONT SORTIS DE L'INSERTION

En augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente, 552 sorties ont été enregistrées au cours de l'année 1999 ; près de trois salariés en insertion sur dix ont ainsi trouvé un emploi ou une formation.

491 personnes ont accédé à un emploi en 1999, soit 100 de plus qu'en 1997 ou 1998. Les contrats à durée déterminée arrivent toujours largement en tête. Ils représentent près des deux tiers des sorties ; les contrats à durée indéterminée, égale-

ment plus nombreux cette année, concernent cependant près du quart des sorties. En quatre ans, plus de 500 salariés issus de l'insertion ont ainsi accédé à un emploi permanent.

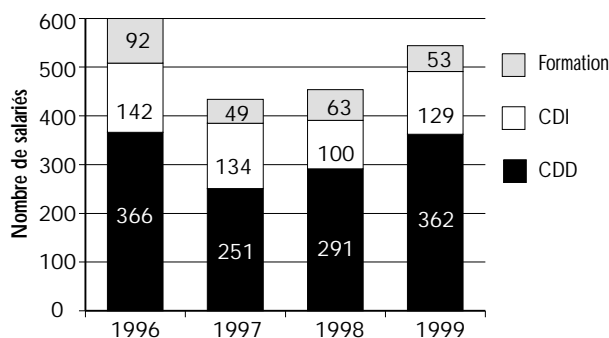
Ces résultats, très encourageants, sont d'autant plus prometteurs que la part des situations plus précaires (formation, intérim) a nettement diminué : 11 % de l'ensemble des sorties contre 18 % en 1998.

Nombre de salariés en insertion sortis vers l'emploi ou la formation - Comparaison 1998-1999*

Type de sortie	1998	1999
CDD	291	362
CDI	100	129
En formation	63	53
Intérim	13	4
Intérim d'insertion	10	4
Total	477	552

*Sous réserve des informations recueillies

Répartition des salariés en insertion sortis vers l'emploi ou la formation*

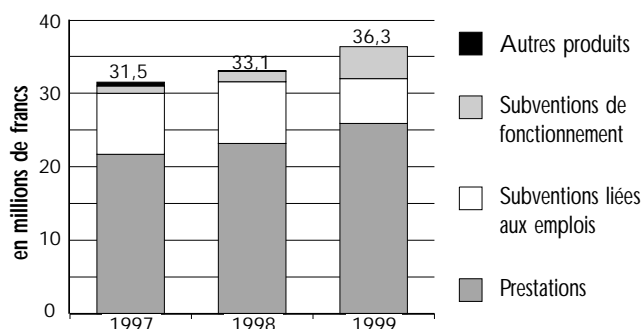


*Sous réserve des informations recueillies

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE PRÈS DE 26 MILLIONS DE FRANCS

Les ressources des structures d'insertion progressent chaque année (+ 10 % en 1999). Elles reposent pour l'essentiel sur les prestations qui ont atteint près de 26 millions de francs en 1999. En moyenne leur part représente plus de 71 % du total des ressources. Pour les associations intermédiaires et l'entreprise de travail temporaire d'insertion, elle dépasse largement les 90 % ; les premières fonctionnent désormais en quasi-autonomie.

Evolution des ressources selon la nature en 1997, 1998 et 1999



Les structures d'insertion par dispositif et leurs activités en 1999

DISPOSITIFS	OBJET SOCIAL	ORGANISMES	ACTIVITÉS EN 1999
ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES	Embaucher des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, afin de faciliter leur insertion socio-professionnelle en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou morales.	AVADE 14 av Georges Clémenceau - 41100 Vendôme tél. 02 54 80 25 34	Emplois chez les particuliers (emplois de maison, travaux de bricolage, autres), entretien, nettoyage, manutention, emplois d'ouvriers, conducteurs de véhicules, emplois du bâtiment, emplois administratifs . .
		DOMICILE SERVICES 45 av du Maréchal Maunoury - BP 3407 41034 Blois cedex tél. 02 54 56 28 18 - fax 02 54 78 51 24	
		ECLAIR 3 rue Alain Gerbault - BP 813 41008 Blois cedex tél. 02 54 42 46 30 - fax 02 54 43 19 46	
		EMS EMPLOI 19 rue Roland Garros - BP 1018 41010 Blois cedex - tél. 02 54 51 35 13	
		VAL EMPLOI 41 Allée de Chambord - 41220 Saint-Laurent-Nouan tél. 02 54 42 25 52	
ENTREPRISES D'INSERTION	Embaucher des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, dans des unités de production de biens et services dont l'activité est organisée spécifiquement en vue de faciliter leur insertion socio-professionnelle par l'exercice d'une activité économique.	Efi 41 52 rue Jean Jaurès - 41100 Vendôme tél. 02 54 73 90 04	Récupération et réparation de meubles et d'objets divers. Vente
		LES JARDINS DE COCAGNE 7 rue de la Vacquerie - 41000 Blois tél. 02 54 74 88 31 - fax 02 54 74 05 26	Maraîchage agro-biologique (production et vente)
		SNR 41 22 bd Daniel Dupuis - 41000 Blois tél/fax 02 54 56 06 45	Nettoyage. Recyclage
		LA TABLETTE 3 av Gambetta - 41000 Blois tél. 02 54 55 06 21 - fax 02 54 78 96 21	Restauration
RÉGIES DE QUARTIERS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Répondre aux besoins d'un territoire, le plus souvent un quartier, ◆ Développer des activités salariées, destinées aux personnes sans emploi résidant sur ce territoire, ◆ Favoriser l'appropriation ou la réappropriation du territoire par ses habitants. 	RQ BLOIS 10 rue la Pérouse - 41000 Blois tél. 02 54 42 25 52 - fax 02 54 42 28 69	Entretien espaces verts, nettoyage espaces publics, entretien des cages d'escalier, services d'intervention rapide, atelier bois, peinture, bricolage
		RQ VENDÔME 18 rue Aristide Briand - 41100 Vendôme tél. 02 54 77 44 65	Entretien espaces verts, nettoyage et entretien divers, nettoyage d'immeubles, peinture
ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Employer des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, dans le cadre de CES -CEC, ◆ Permettre la professionnalisation de ces personnes par le biais d'activités d'intérêt collectif. 	EMS INSERTION 7 rue des Corderies - 41000 Blois tél. 02 54 55 10 80	Maintenance bâtiments, présence bâtiments, bar associatif, valorisation bois, 2 roues - déplacements services, présence animaux, maintenance mécanique
		EMS SOLOGNE 14 rue Maurice Vannereau - BP 8 41200 Romorantin-Lanthenay tél. 02 54 76 95 49	Entretien du cadre naturel, entretien du cadre bâti, animation de la vie rurale, animation de la cité.
ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE D'INSERTION	Activité exclusive d'insertion professionnelle des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, au moyen de contrats de travail temporaire.	ID'ÉES INTERIM 2 rue de la Garenne - 41000 Blois tél. 02 54 58 82 07	

Pour en savoir plus : INSERECO 41
Alain MASTON, Président - tél : 02 54 42 25 52